

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	FreshVue Pods
Autres moyens d'identification	10596
Usage recommandé	Régulateur de croissance des plantes
Restrictions d'utilisation	Usage agricole
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant	
Nom de la société	Pace International, LLC
Adresse	5661 Branch Road Wapato, WA 98951 États-Unis
Téléphone	Téléphone 1-800-936-6750 (Du lundi au vendredi, 7:00 AM - 4:00 PM)
Numéro de téléphone d'urgence	Téléphone pour les urgences médicales: 1-888-271-4649 (PROPHARMA) Téléphone pour le transport d'urgence: 1-703-527-3887(CHEMTREC)
Fournisseur	Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Poussières combustibles	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Non classé.	
Dangers environnementaux	Non classé.	
Risques défini pour SIMDUT 2015	Non classé	
Éléments d'étiquetage		
Symbole de danger	Aucune.	
Mention d'avertissement	Attention	
Mention de danger	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.	
Conseil de prudence		
Prévention	Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le risque d'explosion. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.	
Intervention	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.	
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.	
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.	
SIMDUT 2015: Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)	Aucuns connus.	
SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés ailleurs (DPNCA)	Aucuns connus.	
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucun(e) connu(e).	
Renseignements supplémentaires	États-Unis: Il s'agit d'un produit homologué EPA. L'étiquetage des produits est conforme aux règlements et aux lignes directrices de l'EPA. Exempt - Produit Enregistré - (EPA 64864-78).	
	CANADA: Exempt - Produit Enregistré - LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES: NO D'HOMOLOGATION 34549	

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélange

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Cyclopropene, 1-méthyl-		3100-04-7	3.3

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	S'IL EST INHALÉ: Déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composez le 911 ou une ambulance, puis donner la respiration artificielle, préférence bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour plus amples conseils de traitement.
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. NE PAS provoquer le vomissement, à moins que le centre antipoison ou le médecin vous dise de le faire. Ne pas administrer quoi que ce soit par la bouche si la personne est inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Symptômes de patient de festin. Ayez le récipient ou l'étiquette de produit avec vous quand vous appelez un centre de contrôle de poison, docteur, ou allez pour le traitement. NUMÉRO DE LIGNE CHAUDE: Numéro de téléphone d'urgence médicale 888-271-4649 (PROPHARMA) Numéro de téléphone d'urgence de transport 800-424-9300 (CHEMTREC)
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Sable. Poudre chimique. Mousse. Appliquer prudemment des agents extincteurs pour éviter la création d'une poussière en suspension dans l'air.
Méthodes d'extinction inappropriées	Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il existe un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Danger d'explosion : Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Il ne faut pas laisser s'accumuler des dépôts de poussière sur des surfaces, car cette poussière peut former un mélange explosif si elle est libérée dans l'atmosphère en une concentration suffisante. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé). Récupérer la poussière en utilisant un aspirateur muni d'un filtre HEPA. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Déversements importants : Mouiller avec de l'eau et endiguer pour une élimination ultérieure. Pelleter le matériau dans un conteneur à déchets. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Balayer ou aspirer le déversement et mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter les dépôts importants de produit, plus particulièrement sur les surfaces horizontales, lesquels dépôts peuvent être libérés dans l'air et former des nuages de poussières combustibles et contribuer à des explosions secondaires. Un ménage et un entretien de routine doivent être mis en place pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent accumuler de l'électricité statique lorsque soumises à la friction de manœuvres de transfert et de mélange. Prendre des précautions adéquates, comme une mise à la terre et une mise à la masse, ou le recours à des atmosphères inertes. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination. Conserver dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Minimiser la formation de poussières en suspension dans l'air. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre	Suivez les instructions de l'étiquette. Porter un vêtement de protection approprié. Conformément aux directives de votre employeur. Les applicateurs doivent porter des chemises à manches longues, des pantalons longs, des chaussures et des chaussettes, des gants résistants aux produits chimiques fabriqués à partir de tout matériau étanche Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage et le maintien de l'EPI. S'il n'existe pas de telles instructions pour les lavables, utilisez du détergent et de l'eau chaude. Gardez et lavez PPE séparément des autres lessive.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Poudre.
État physique	Solide.
Forme	Poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	5.07 (1%)
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible.
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	Pas disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

Autres informations

Densité	0.31 g/mL (Pour density) 0.42 g/mL (Tap density)
Propriétés explosives	Danger d'explosion : Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Inhalation	La poussière peut irriter l'appareil respiratoire.
Peau	N'est pas considéré comme un important produit irritant pour la peau.
Yeux	Contact direct avec les yeux peut causer des irritations mécaniques.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Cyclopropene, 1-methyl- (CAS 3100-04-7)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, HSDB
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 165 mg/L, 4 heures, HSDB
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg, HSDB
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Voir ci-dessous.

Proposition 65 de la Californie - CRT : Date d'inscription/substance cancérigène

Chlorure de méthylallyle (CAS 563-47-3)

Diméthylvinylchloride (CAS 513-37-1)

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

Tératogénicité Pas disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

ÉLIMINATION DU PESTICIDE : Les déchets venant de l'utilisation du produit peuvent être éliminés sur place ou dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.
CONTAINER DISPOSAL: Non-refillable container. Do not reuse or refill this container. Offre de recyclage si disponible. Jeter l'emballage extérieur vide à la poubelle. Triple rincer le générateur à l'eau après utilisation. Les instructions pour retourner les générateurs usagés seront fournies par Pace International LLC.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire.

PRÉCAUTIONS:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Provoque une légère irritation des yeux. Nocif s'il est absorbé par la peau. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Évitez de respirer de la vapeur. Lavez soigneusement à l'eau et au savon après la manipulation.

Portez une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement, application, nettoyage et réparation. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les séparément avant de les réutiliser.

Ne fumez pas pendant l'application FreshVue.

Au besoin, les personnes peuvent retourner dans la salle de traitement avant la fin du traitement, après 30 minutes de ventilation du 1-MCP de la salle de traitement. À leur retour, les personnes doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques ainsi qu'un respirateur muni d'une cartouche d'élimination des vapeurs organiques approuvée par le NIOSH, le MSHA et le BHSE avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une cartouche approuvée par le NIOSH/ MSHA/ BHSE approuvée pour les pesticides.

NE PAS contaminer les sources d'irrigation et d'eau potable ou les habitats aquatiques par l'élimination des produits inutilisés.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

SIMDUT 2015 exemptions

Exempt - Produit Enregistré - LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES: NO D'HOMOLOGATION 34549

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

L'utilisation de ce produit d'une manière qui ne correspond pas avec son étiquette représente une violation de la loi fédérale.

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et risque les informations requises pour les fiches de données de sécurité (FDS), et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques autres que les pesticides. L'information sur les risques exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette d'un pesticide comprend également d'autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

EPA Reg. # 64864-78

MISES EN GARDE:

Danger pour les humains et les animaux domestiques.

ATTENTION: Provoque une légère irritation des yeux. Nocif s'il est absorbé par la peau Eviter le contact avec les yeux, la peau ou des vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Il faut se laver les mains à fond, avec du savon et de l'eau après la manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**SARA 302 Substance très dangereuse** Non**SARA 311/312 Produit chimique dangereux** Oui**Catégories de danger classé** Poussière combustible**SARA 313 (déclaration au TRI)**

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux**Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états Voir ci-dessous**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris Chlorure de méthylallyle, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Proposition 65 de la Californie - CRT : Date d'inscription/substance cancérigène

Chlorure de méthylallyle (CAS 563-47-3)

Inscrit : Juillet 1, 1989

Dimethylvinylchloride (CAS 513-37-1)

Inscrit : Juillet 1, 1989

Inventaires

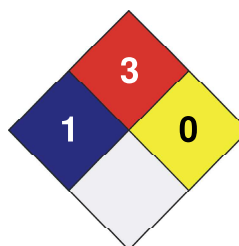
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	3
Danger physique	0
Protection individuelle	X

**Clause d'exonération de responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir l'information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication 04-Octobre-2021**Version n°** 02**Date en vigueur** 04-Octobre-2021

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

Autres informations

Pour une manutention sécuritaire, consulter la norme NFPA 654, Norme pour la prévention d'incendies et d'explosions de poussière provenant de la fabrication, du traitement et de la manutention de particules solides combustibles (en anglais seulement).

Autres informations

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.